CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153103** **VALABLE JUSQU'AU** **31/01/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON FR57813790730

Siret : 813 790 730 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8017597

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150653

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150653

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : BCCA2

55 RUE JEAN MOULIN
69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Téléphone : 04 78 08 23 50 **Fax :**

Portable : 06 83 40 66 29

Responsabilité légale :
BALSAMO ESTELLE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.bcca2.fr

E-mail : estelle@bcca2.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 621 389 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	10/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	09/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		22/11/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 11:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E153103** **VALABLE JUSQU'AU** **31/01/2027**

ÉDITÉ LE **20/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2015
Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON FR57813790730

Siret : **813 790 730** **00010**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8017597
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150653
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150653

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **BCCA2**

55 RUE JEAN MOULIN
69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Téléphone : 04 78 08 23 50 **Fax :**
Portable : 06 83 40 66 29

Site Internet : http://www.bcca2.fr
E-mail : estelle@bcca2.fr

Responsabilité légale :
BALSAMO ESTELLE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	28/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 11:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.